

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1 Questions examinées dans la partie 2	3
1.1.1 Respect des traités et des droits autochtones (droits ancestraux ou reconnus par traité)	4
1.1.2 La surveillance policière des occupations et des manifestations autochtones et les relations entre les peuples autochtones et la police	5
1.1.3 Les relations entre la police et le gouvernement	5
1.2 Processus	5
1.2.1 Partie 2 — Recherche, consultations et forums	6
1.2.2 Partie 2 — Qualité pour agir et financement	7
1.2.3 Projets des parties	10
1.2.4 Participation du public	10
1.3 Comité consultatif de recherche	11
1.4 L'équipe de la partie 2	13
1.5 Le legs de la Commission d'enquête en matière de recherche	14
1.6 Organisation du présent volume	14
2. NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LES OCCUPATIONS AUTOCHTONES	17
2.1 Pourquoi les peuples autochtones occupent-ils des terres et dressent-ils des barrages routiers?	18
2.2 Contexte des occupations et manifestations autochtones	20
2.2.1 Combien y en a-t-il?	22
2.2.2 Types d'occupations et de manifestations	22
2.2.2.1 Occupations et manifestations au sein des bandes	23
2.2.2.2 Occupations et manifestations importantes	23
2.2.3 Les occupations et manifestations autochtones sont-elles violentes?	26
2.2.4 Comment se distinguent-elles des autres manifestations?	28
2.2.5 Sont-elles efficaces?	29
2.2.6 Le contexte social et économique plus général	30
2.3 Caledonia	31
2.4 Occupations et manifestations à venir : qu'avons-nous entendu?	35
2.5 L'ensemble des coûts des occupations et manifestations autochtones ..	38
2.5.1 Effet sur les collectivités	38
2.5.2 Effet sur les Premières nations et les peuples autochtones	39
2.5.3 Effet sur la police	40
2.5.4 Effet sur les relations entre la police et la collectivité	41
2.5.5 Effet sur les institutions publiques	42
2.5.6 Perte économique et incertitude	43

2.5.7 Effet sur la règle de droit	45
2.5.8 Effet sur les relations harmonieuses	46
3 RELATIONS FONDÉES SUR DES TRAITÉS EN ONTARIO	51
3.1 Les leçons à tirer d'Ipperwash	53
3.1.1 L'importance de la Proclamation royale et du Traité du Niagara	54
3.1.2 Le traité visant la parcelle Huron	54
3.1.3 Contrôle et diminution des réserves de Kettle Point et de Stoney Point	56
3.1.4 Défaut de protéger les cimetières	59
3.1.5 L'appropriation de la réserve de Stoney Point et l'omission de la rendre	60
3.2 Relations fondées sur des traités en Ontario : une histoire de promesses rompues	61
3.2.1 L'Ontario compte la plus grande population autochtone au Canada	61
3.2.2 Les traités en Ontario et le non-respect des traités	63
3.2.3 L'arrêt St. Catherine's Milling et ses répercussions aujourd'hui	69
3.2.4 L'exclusion des peuples autochtones du développement économique en Ontario	70
3.2.5 Les conséquences du non-respect des traités	72
3.3 Renouveau des rapports fondés sur des traités et reconnaissance des droits ancestraux	73
3.3.1 1969 – un point tournant	73
3.3.2 Premiers pas le long d'un nouveau sentier	
3.3.3 Reconnaissance des droits ancestraux ou issus de traités dans la Constitution	77
3.3.4 Défaut de faire des progrès au moyen d'ententes politiques négociées	78
3.3.5 Décisions judiciaires sur les droits ancestraux ou des droits issus de traités	81
3.3.5.1 Obligations fiduciaires	82
3.3.5.2 Interprétation des traités	82
3.3.5.3 Droits ancestraux	83
3.3.5.4 Droits des Métis	84
3.3.5.5 L'honneur de la Couronne et l'obligation de consulter et d'offrir un accommodement	85
4 LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES	91
4.1 Que sont les revendications territoriales?	93
4.2 Règlements fructueux des revendications territoriales	94
4.3 Le processus actuel	95
4.4 Amélioration du processus de revendications territoriales en Ontario	100
4.4.1 Objectifs	101

4.4.2	La Commission d'étude des traités de l'Ontario	102
4.4.2.1	Permanence, indépendance et gouvernance	104
4.4.2.2	Mandat et pouvoirs	105
4.4.2.3	Ressources	107
4.5	Autres initiatives provinciales à l'appui du processus de revendications territoriales	108
4.5.1	Admissibilité au processus de revendications territoriales de l'Ontario	109
4.5.2	Prise en compte des intérêts non autochtones	110
4.5.3	Soutien, capacités et coordination de la province	112
4.5.4	Financement et planification	112
4.6	Coopération entre le fédéral et la province	113
4.6.1	Enregistrement	116
4.6.2	Règlement des différends	116
4.6.3	Responsabilités légales	117
4.6.4	Points de référence et politiques	117
	Recommandations	118
5	RESSOURCES NATURELLES	125
5.1	De l'exclusion vers l'accommodement et le partage	126
5.2	Solutions négociées et leadership provincial	128
5.3	Exécution de l'obligation de consulter et d'accommoder	130
5.3.1	Nation haïda, Taku River et Mikisew	130
5.3.2	La Première nation de Kitchenuhmaykoosib Inninuwug et Platinex	131
5.3.3	Une nouvelle politique provinciale sur l'obligation de consulter et d'accommoder	133
5.4	Partage et gestion des ressources naturelles	135
5.4.1	Conseil Anishinabek — Ontario de gestion des ressources	139
5.4.2	Entente sur la pêche commerciale entre l'Ontario et les nations des Ojibways de Saugeen	139
5.5	Règlements concernant la faune et le poisson	142
5.5.1	La Politique provisoire de mise en application	143
5.5.2	L'entente d'exploitation à quatre points	144
5.5.3	Poursuites et élaboration des politiques	144
5.6	Transparence et obligation de rendre compte	145
	Recommandations	146
6	LIEUX DE SÉPULTURE ET SITES PATRIMONIAUX AUTOCHTONES	153
6.1	L'histoire des lieux de sépulture et sites patrimoniaux autochtones	154
6.2	Pourquoi les lieux de sépulture et sites patrimoniaux autochtones deviennent des points d'inflammation	157
6.3	Emplacement et nature des lieux de sépulture autochtones	159

6.4 Destruction et protection des lieux de sépulture et sites patrimoniaux autochtones	161
6.5 Législation provinciale	163
6.5.1 La <i>Loi sur les cimetières</i> et la <i>Loi de 2002 sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation</i>	165
6.5.2 Législation provinciale et sites patrimoniaux autochtones	166
6.5.3 Patrimoine autochtone et terres publiques en Ontario	167
6.5.3.1 La <i>Loi sur les terres publiques</i>	167
6.5.3.2 La <i>Loi sur les évaluations environnementales</i>	167
6.5.4 Patrimoine autochtone et terres privées en Ontario	169
6.5.4.1 La <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i>	169
6.5.4.2 La <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i>	170
6.6 Plans directeurs pour la protection des ressources archéologiques	172
6.7 Éducation du public	173
6.8 Comité consultatif sur les lieux de sépulture et sites patrimoniaux autochtones	173
Recommandations	173
7. ÉDUCATION PORTANT SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES	179
7.1 Éducation du public	181
7.2 Le mandat en matière d'éducation de la Commission d'étude des traités de l'Ontario	183
7.3 Enseignement aux niveaux primaire et secondaire	185
7.3.1 Programmes d'enseignement	185
7.3.2 Ressources d'enseignement	188
7.3.3 Formation des enseignantes et enseignants	190
Recommandations	191
8. LEADERSHIP ET CAPACITÉS DE LA PROVINCE	195
8.1 Un ministère provincial des Affaires autochtones	195
8.1.1 Leadership, structure et coordination	197
8.1.2 Mandat et programmes	199
8.1.2.1 Revendications territoriales	199
8.1.2.2 Commission d'étude des traités de l'Ontario	200
8.1.2.3 Éducation	201
8.1.2.4 Consultation et accommodement	201
8.1.2.5 Amélioration des relations entre Autochtones et non-Autochtones	202
8.1.2.6 Fonds de réconciliation avec les Autochtones de l'Ontario	203
8.1.2.7 Mise en œuvre des recommandations	203
8.1.3 Ressources	203
8.1.4 Comités consultatifs ministériels ou tables rondes ministérielles	204
8.2 Un Fonds de réconciliation avec les Autochtones de l'Ontario	204
Recommandations	206

9. LE MAINTIEN DE L'ORDRE LORS DES OCCUPATIONS AUTOCHTONES	209
9.1 Les leçons tirées d'Ipperwash	212
9.2 Nouveaux développements dans le maintien de l'ordre	214
9.2.1 L'évolution du maintien de l'ordre public	214
9.2.2 « Intervention mesurée » et stratégies actuelles de maintien de l'ordre visant à réduire le risque de violence	215
9.3 Le caractère unique des occupations et manifestations autochtones	217
9.4 Meilleures pratiques pour réduire la violence	219
9.4.1 Maintien de l'ordre pour réduire la violence	219
9.4.2 Stratégie et pouvoir discrétionnaire de la police	221
9.4.3 Politiques, ressources et capacité institutionnelles	224
9.4.4 « Maintien de la paix » et limites du maintien de l'ordre	226
9.5 La Police provinciale de l'Ontario	228
9.5.1 Aperçu général	228
9.5.2 « Initiatives autochtones — Établissement des rapports de respect mutuel »	228
9.5.3 Le Concept de préparation de la Police provinciale de l'Ontario en prévision de crises autochtones	230
9.5.4 Mise en œuvre du Concept de préparation	234
9.6 Évaluation du Concept de préparation	235
9.6.1 Viabilité	237
9.6.2 Efficacité	239
9.6.2.1 Évaluations	239
9.6.2.2 Responsabilisation et transparence	241
9.6.3 Consultation et sensibilisation du public	244
9.6.3.1 Les communautés autochtones	244
9.6.3.2 Les communautés non autochtones	245
9.6.4 Rétablissement des relations	247
9.7 L'autorité politique du gouvernement provincial	249
9.7.1 L'autorité et le rôle du gouvernement provincial dans la définition des politiques	249
9.7.2 Financement provincial	253
9.7.3 Injonctions	253
9.7.3.1 La procédure d'injonction dans l'affaire Caledonia	254
9.7.3.2 La politique de la Police provinciale de l'Ontario en matière d'injonctions	255
9.7.3.3 Une politique gouvernementale en matière d'injonctions?	255
9.7.3.4 Représentation	258
9.8 L'intervention du gouvernement provincial en cas d'occupation	258
9.8.1 Gestion de crise	258
9.8.2 État de préparation, coordination et briefings provinciaux	259
9.8.3 Négociations	260

9.8.4 Sensibilisation du public	261
9.9 L'intervention du gouvernement fédéral en cas d'occupation	263
9.10 Création de réseaux	264
9.10.1 Protocoles entre la GRC et les Premières nations	264
9.10.2 Protocoles entre la Police provinciale de l'Ontario et les Premières nations	265
9.10.3 Protocoles entre la Police provinciale de l'Ontario et les services de police des Premières nations	266
9.10.4 Les polices municipales	268
9.10.5 Le ministère des Richesses naturelles	269
9.11 Le règlement des différends au sein des Premières nations	270
9.12 Les médias	271
9.13 Capacité d'intervention médicale d'urgence	274
9.13.1 Le soutien médical d'urgence des unités tactiques (SMUUT)	275
9.13.2 Coordination et planification d'avant-crise	276
9.13.3 Communications au sujet des blessés	277
9.13.4 Counseling d'après-crise	277
9.13.5 Efficacité	277
Recommandations	278
10. PRESTATION DE SERVICES POLICIERS AUX PREMIÈRES NATIONS	289
10.1 Pourquoi les Premières nations veulent avoir leurs propres services de police	292
10.2 Services de police des Premières nations en Ontario	294
10.2.1 Prestation de services policiers aux Premières nations en Ontario	294
10.2.2 Qualité des services de police des Premières nations	297
10.2.3 Services de police des Premières nations et Police provinciale de l'Ontario	298
10.3 Maintien de l'ordre lors des occupations et manifestations	300
10.4 Défis	304
10.4.1 Attentes de la collectivité	305
10.4.2 Statut reconnu par la loi	307
10.4.3 Financement	311
10.4.4 Gouvernance et obligation de rendre compte	314
Recommandations	315
11. SERVICES DE POLICE IMPARTIAUX	321
11.1 Leçons tirées d'Ipperwash	322
11.2 L'évolution des relations entre la police et les Autochtones	324
11.2.1 Enquêtes antérieures	325
11.2.2 Peuples autochtones et services de police	326
11.3 La Police provinciale de l'Ontario	329
11.3.1 Initiatives de la Police provinciale de l'Ontario	329

11.3.2	La promesse, les enjeux principaux de la mission, les ordres de police et la planification des activités de la Police provinciale de l'Ontario	330
11.3.3	Recrutement et maintien des agents autochtones	331
11.3.3.1	Formation	331
11.4	Évaluation des programmes de la Police provinciale de l'Ontario concernant les relations entre la police et les Autochtones	332
11.4.1	Viabilité	333
11.4.2	Efficacité	334
11.4.2.1	Évaluations	334
11.4.2.2	Collecte de données et statistiques	336
11.4.2.3	Participation des Premières nations aux programmes de la Police provinciale de l'Ontario	338
11.4.3	Obligation de rendre compte et transparence	338
11.5	Le gouvernement provincial	340
11.5.1	Leadership provincial sur le plan des relations entre la police et les Autochtones	340
11.5.2	Politique provinciale à l'appui de la Police provinciale de l'Ontario	341
11.5.3	Élaboration d'une stratégie, des données et des ressources provinciales	342
11.5.4	Une ligne de conduite provinciale	343
11.5.5	Le ministère des Richesses naturelles	344
11.5.6	Discipline de la police et plaintes du public	345
	Recommandations	349
12.	RELATIONS ENTRE LA POLICE ET LE GOUVERNEMENT	357
12.1	L'importance des relations entre la police et le gouvernement	360
12.1.1	L'équilibre délicat	360
12.1.2	Le cas particulier du maintien de l'ordre public et de la surveillance policière des occupations et manifestations autochtones	361
12.1.3	Pourquoi nous devons agir	363
12.2	Leçons tirées d'Ipperwash	365
12.3	Qu'est-ce que l'« indépendance de la police »?	368
12.3.1	La doctrine Blackburn	369
12.3.2	Campbell et Shirose	370
12.3.3	La <i>Loi sur les services policiers de l'Ontario</i>	371
12.3.4	Commissions et enquêtes antérieures	373
12.3.4.1	La Commission McDonald	373
12.3.4.2	La Commission Marshall	375
12.3.4.3	L'enquête sur les incidents entourant le sommet de l'APEC	375
12.3.4.4	La Commission Arar	377
12.3.5	Où en sommes-nous aujourd'hui?	377

12.4	Obligation de rendre compte en démocratie	380
12.4.1	Obligation de rendre compte du ministre	381
12.4.2	Obligation de rendre compte de la police	383
12.4.3	Transparence	385
12.5	Les limites de l'indépendance de la police	385
12.5.1	Politique et opérations	386
12.5.1.1	Loi	386
12.5.1.2	Définitions	387
12.5.1.3	Établissement d'une distinction	388
12.5.2	Politique des opérations	392
12.5.3	Échange de renseignements	394
12.5.4	Conseils et directives	396
12.6	Modernisation des relations entre la police et le gouvernement	398
12.6.1	Nouveau regard sur l'« indépendance »	398
12.6.1.2	Responsabilité opérationnelle de la police	399
12.6.1.3	Responsabilité ministérielle en matière de politiques	400
12.6.2	Quatre modèles de relations entre la police et le gouvernement	401
12.6.3	Principes dans la pratique : services de police démocratiques	404
12.7	Promotion des services de police démocratiques	404
12.7.1	Précision des responsabilités de la police et du ministre	406
12.7.2	Promotion de l'obligation redditionnelle du ministre	407
12.7.3	Revitalisation des directives ministérielles	408
12.7.4	Structures et processus institutionnels au sein de la Police provinciale de l'Ontario	414
12.7.5	Séances d'information, politiques et formation	414
12.7.6	Relations entre la police et le gouvernement en cas de crise	415
12.7.7	La Police provinciale de l'Ontario a-t-elle besoin d'une Commission des services policiers?	417
12.8	Rôle du sous-ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	422
12.9	Autres organismes d'application de la loi	423
	Recommandations	425
ANNEXES		433
A.	Liste des recommandations	433
B.	Liste des documents de recherche commandés pour la Commission	451
C.	Liste des faits survenus dans le cadre de la Commission, partie 2.	453
D.	Liste des projets des parties	455